



Prescriptions linéaires et surfaciques

- Protections patrimoniales
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Emplacements Réservés
- EVP : Espace Vert à Protéger
- Secteurs concernés par une Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Haies et alignements d'arbres remarquables à protéger
- Zones humides avérées (étude de terrain)
- Mares et plans d'eau à préserver

Fond de plan

- Routes principales
- ▭ Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- ▤ Cimetière
- Cours d'eau

